

Pharmasimple

SE SENTIR BIEN AU QUOTIDIEN



ORDONNANCE SUR REQUETE UNILATERALE EN SUSPENSION DU REGROUPEMENT D'ACTIONS

Houdeng-Goegnies (Belgique), le 11 novembre 2022, 18h – Pharmasimple (Code ISIN : BE0974302342. Mnémonique: ALPHS, la « **Société** »), s'est vu été signifier le 10 novembre 2022 une ordonnance du président du Tribunal de l'entreprise du Hainaut, division Mons, rendue sur requête unilatérale d'actionnaires minoritaires de la Société. Cette ordonnance impose à la Société de :

- suspendre, pendant une période de six mois à compter du 10 novembre 2022, la décision de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la Société du 7 novembre 2022 de regrouper les actions existantes de la Société selon un rapport d'échange d'une action nouvelle pour cinquante mille actions existantes,
- ordonner à la Société, pendant une période de six mois à compter du 10 novembre 2022, de suspendre toute mesure même préparatoire liée à la mise en œuvre de l'opération de regroupement d'actions, sous peine d'une astreinte de 500.000 EUR par infraction,
- ordonner à la Société de diffuser sur son site web dans l'espace dédié « investisseurs » l'ordonnance et à rendre public, via les canaux de diffusions habituels, un communiqué de presse visant à informer le marché de la suspension du regroupement d'actions et sa justification.

La décision a pour but d'éviter l'exclusion d'un certain nombre d'actionnaires, qui se trouveraient matériellement dans l'impossibilité de participer à ce regroupement parce qu'ils sont propriétaires d'un nombre d'actions trop réduit.

La Société conteste formellement cette justification, ce qu'elle fera valoir devant les juridictions compétentes.

Dans l'intervalle, la Société s'est conformée à l'ordonnance et a suspendu toute mesure liée à la mise en œuvre de l'opération de regroupement d'actions approuvée par l'assemblée générale extraordinaire du 7 novembre 2022.

Contacts :

Société

Pharmasimple
SE SENTIR BIEN AU QUOTIDIEN

Michael Willems

michael@pharmasimple.com

Communication

capvalue

Gilles Broquelet

01 80 81 5001

gbroquelet@capvalue.fr

A propos de Pharmasimple : Pharmasimple, spécialisé dans la vente en ligne de produits parapharmaceutiques, est l'un des principaux acteurs en France. La société propose plus de 120 000 références de produits cosmétiques et dermo-cosmétiques, d'accessoires à vocation médicale et de compléments alimentaires. En 2021, Pharmasimple a réalisé un chiffre d'affaires de 30 M€. Le Groupe ambitionne de devenir

l'un des leaders de son secteur en Europe. Pharmasimple bénéficie du label « Entreprise innovante » décerné par Bpifrance. Les titres Pharmasimple sont inscrits sur le marché d'Euronext Growth. Code ISIN : BE0974302342. Mnémonique : ALPHS.